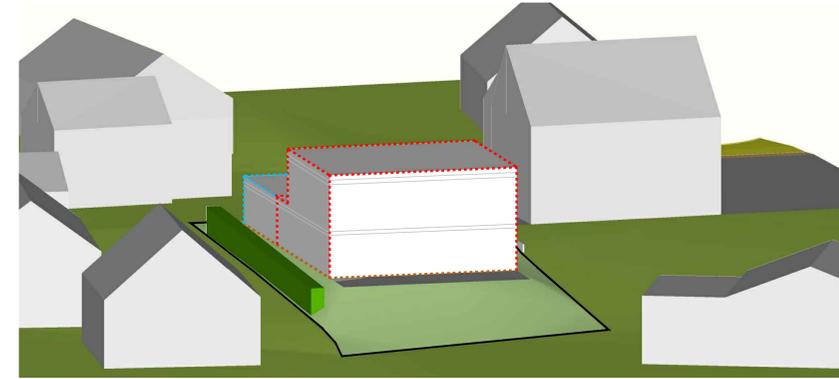
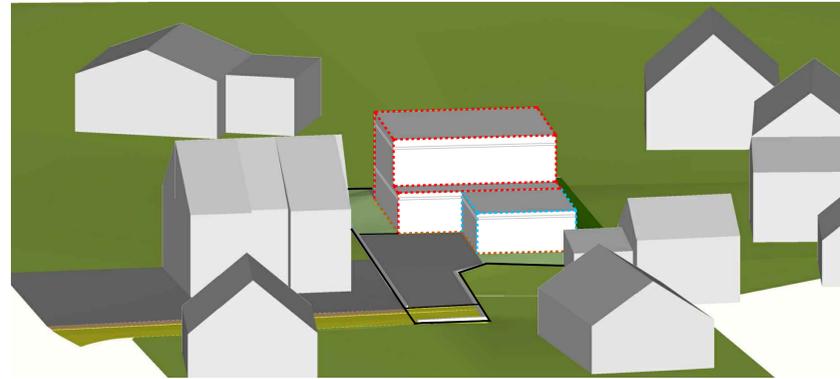


# AXONOMETRIE SANS ECHELLE



**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot**

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]	
surface d'emprise au sol [m <sup>2</sup> ]	min. max. min. max.	surface constructible brute [m <sup>2</sup> ]	
surface de scellement du sol [m <sup>2</sup> ]	min. max. min. max.	type et nombre de logements	
type de toiture		nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	

**Délimitation du PAP et des zones du PAG**

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

**Courbes de niveau**

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

**Nombre de niveaux**

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en retrait
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions**

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

**Types, dispositions et nombre des constructions**

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

**Types et nombres de logements**

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

**Formes de toiture**

- tp toiture plate
- tx (y%>2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

**Gabarits des immeubles (plan / coupes)**

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

**Délimitation des lots / îlots**

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

**Degré de mixité des fonctions**

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

**Plantations et murs**

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

**Servitudes**

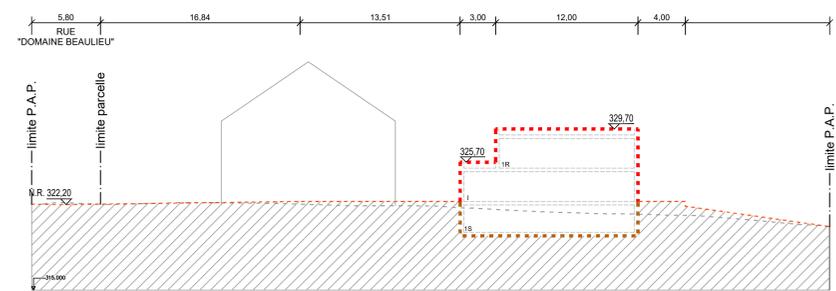
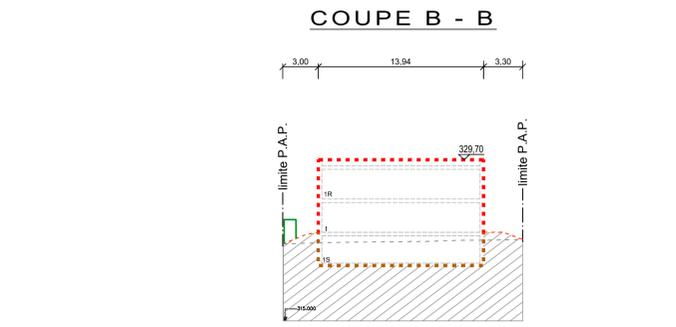
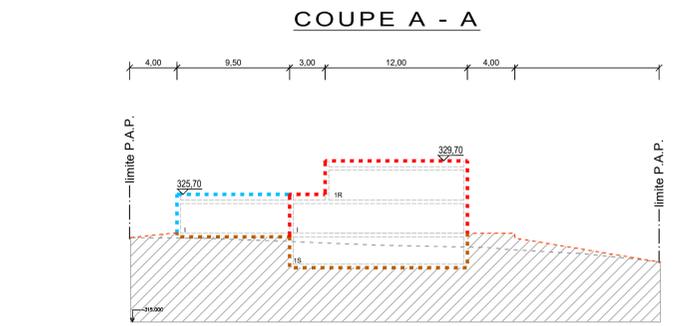
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

**Infrastructures techniques**

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

**Légende complémentaire**

- canalisation pour eaux mixtes existante
- dalle bâtiment (à titre indicatif)
- Niveau de référence du projet
- Niveau de référence du projet



Indice	Dessinateur	Date	Contrôleur	Modification
a	PLH	28.04.2024	MUR	Plan pour procédure de MOPO au PAP

N° CAD: 171058-1-01a_recover.dwg		maître d'ouvrage:		Dessinateur + date + signature:	
M. NADAL Christophe et Mme MOREIRA Alexandra				PLH	
Projet:				01.10.2017	
P.A.P. 'Domaine Beaulieu' à Capellen				Contrôleur + date + signature:	
Objet:				TMO	
Modification PAP				01.10.2017	
				Responsable + date + signature:	
				MUR	
				01.10.2017	
				Echelle:	
				1 : 250	

**best** BUREAU D'ETUDES ET DE SERVICES TECHNIQUES

best ingénieurs-conseils  
2, rue des Sapins  
L-2613 Senningerberg

+352 34 90 90  
best@best.lu  
www.best.lu

Plan: 171058-1/01a